

Michel Rocard
Ancien Premier Ministre

Paris, le 5 février 2014

Monsieur Philippe Martin
Ministre de l'Ecologie,
Du Développement durable et de l'Energie
246 Boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Mon cher Philippe,

J'ai encore un vif souvenir de notre déjeuner récent. J'espère vivement que dans le drame des restrictions budgétaires actuelles tu sauveras quelques éléments permettant de présenter une politique écologique plus vigoureuse.

Je te signale à cet égard, car je l'ai appris il y a peu, que Bernard Cazeneuve a mis au travail son conseiller fiscal, Monsieur Brédillon, sur le problème de l'ouverture possible de comptes CO² pour les français, soutenant ainsi le marché de la voiture électrique et celui de l'isolation du bâtiment. Tu peux peut être aller voir si ça avance...

D'autre part, après l'excellent rapport du député Pauvros pour Cuvillier, on doit être en train de boucler le dossier du Canal Seine Nord. Et ça (voie d'eau, beaucoup moins de camions, emplois) ce serait un coup majeur. Sais-tu où on en est ?

Enfin je t'avais suggéré de faire des choses plus visibles en matière de bien être animal. C'est une cause très populaire.

Voici quelques éléments qui seraient de nature à repositionner la France sur le débat international, ô combien important, de la préservation de l'environnement.

Tout d'abord, et alors que **nous fêtons cette année les vingt ans du sanctuaire baleinier** de l'océan Austral, initié par le gouvernement français lorsque j'étais premier ministre, je trouve regrettable de ne pas entendre de voix s'élever pour condamner les flottes japonaises présentes, en ce moment même, en Antarctique pour perpétrer une chasse (prétendue scientifique, mais personne n'est dupe) dans des eaux internationalement protégées.

Des centaines de baleines vont ainsi être harponnées par les « scientifiques » qui alimentent les marchés japonais en viande, activité commerciale qui menace directement des populations fragiles dont on ignore, réellement, l'état de conservation.

S'il est un domaine où le principe de précaution doit strictement s'appliquer, c'est bien celui qui touche l'exploitation d'espèces menacées. Cela est vrai pour les baleines, comme ça l'est aussi pour les **ours blancs** qui ne sont toujours pas inscrits à l'Annexe I de la CITES, alors que leurs effectifs sont au plus bas et que leur habitat ne cesse de se détériorer.

La France s'est récemment positionnée parmi les pays engagés dans la lutte contre le braconnage des éléphants d'Afrique, c'est une très bonne chose. Cet effort doit encore s'accroître si l'on veut protéger cette espèce emblématique dont l'extinction semble programmée.

Mais, indépendamment de l'action internationale de la France, il est important aussi d'apporter une écoute aux revendications, portées par les organisations de défense des animaux, qui relèvent de tes compétences.

Je pense notamment à l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques, la France ne doit pas s'isoler au moment où de nombreux Etats membres de l'UE (comme la Belgique dernièrement) prennent des dispositions pour interdire l'exploitation de ces animaux dans des conditions incompatibles avec leurs besoins.

La pratique de la chasse à courre scandalise de nombreux Français, et même une majorité, la classification d'espèces « nuisibles » également qui permet, tout au long de l'année, le piégeage et la mise à mort d'animaux sauvages dans des conditions souvent cruelles, comme le renard pourtant très utile dans la régulation des rongeurs pour protéger les cultures.

Comme l'a promis le Président, le changement c'est maintenant, cette promesse doit aussi s'appliquer à la condition animale dans notre pays.

Comptant sur ton écoute et te renouvelant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je te prie de croire, mon cher Philippe, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à toi,



Michel ROCARD